



A. P. E. S. C.

**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU SITE DE CHEVREUSE**

apesc.chevreuse@gmail.com

<https://www.apesc-chevreuse.org>

**Compte Rendu du conseil d'administration APESC
tenu en visioconférence le 28 janvier 2022 à 20h**

11 membres du Conseil d'Administration étaient présents ou représentés

- 7 membres étaient présents

Patrick ZIMMERMANN, Laurent BUGEAT, Gilles DERVAUX, Jacques EMPINET, Christian LAURENT, Victor YARHI, Daniel SCHLIM.

- 4 membres représentés ont donné leur pouvoir :

Jacques PRIME à Jacques EMPINET, Gersende DE MERLIS et Michel GAISNE à Laurent BUGEAT,
Raymond PEIFFER à Victor YARHI.

- 4 membres étaient absents et non représentés

Philippe DEHAN, Mathilde ROUSSAT, Bertrand VANDON et Anne GENISSEL
(Démissionnaire de l'APESC depuis le 24 janvier 2022)

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Approbation & signatures du compte-rendu du CA du 10 décembre 2021
- II. Actualités de la Vallée de Chevreuse. Actions en cours
- III. Mise à jour procédure APESC pour les demandes nouvelles adhésions et renouvellements
- IV. Proposition des nouveaux groupes de travail 2022. Appel à candidatures
- V. Communication. Mises à jour du site Internet
<https://www.apesc-chevreuse.org/>
- VI. Réflexion sur les missions de l'APESC, ses engagements, ses valeurs. Référentiel pour objectiver adhésions ou signature d'une charte d'adhésion.
- VII.. Questions diverses. Tout autre sujet à votre convenance

I Approbation & signatures du compte-rendu du CA du 10 décembre 2021

Ce compte rendu est validé et approuvé par les 11 membres présents ou représentés

II Actualités de la Vallée de Chevreuse. Actions en cours

. *Anne Genissel a annoncé sa démission par mail aux membres du CA le 24 janvier*

Le Président regrette cette décision et va lui adresser un mail afin de prendre acte de sa démission.

. *Projet Atlas de la biodiversité :*

Ce projet lancé par le ministère de la Transition écologique permet à des villes ou des agglomérations d'acquérir et de diffuser de nouvelles connaissances naturalistes sur son territoire.

La commune de Chevreuse figure parmi les 98 lauréats de l'appel à projets. Jacques Empinet fait savoir que la première réunion aura lieu le 1er février

. *100 Route de Milon*

Le Président a été contacté par deux riverains du 100 Route de Milon à Chevreuse, à propos de travaux entrepris sans permis par des gens du voyage pour le stationnement de caravanes.

La gendarmerie serait intervenue pour faire cesser les travaux, mais le chantier (construction d'un mur et nivellement du terrain...) se poursuivent par intermittence. Les riverains inquiets, demandent l'arrêt des travaux.

Le Président va adresser un courrier à la mairie afin de connaître sa position et informer en retour les riverains.

III - Mise à jour procédure APESC pour les demandes nouvelles adhésions et renouvellements

Victor YARHI est chargé de rédiger une note opérationnelle sur les modalités d'application de l'Art.5 et 6 de nos statuts. Pour mémoire, il a été décidé lors de la réunion du CA du 10 décembre 2021 de mettre en pratique cet article à compter du premier janvier 2022.

IV - Proposition des nouveaux groupes de travail 2022. Appel à candidatures.

Les 6 groupes de travail sont validés en séance et vont être mis en ligne sur notre site par Jacques Empinet.

Ils figureront également dans le courrier que le Président adressera très prochainement à tous les adhérents de l'Apesc en espérant que ces deux communications provoquent l'arrivée de volontaires souhaitant travailler sur ces sujets.

Gilles Dervaux encourage les membres du CA à se rapprocher des adhérents qui pourraient être moteur dans un groupe de travail du fait de leur profil, compétence ou expertise

Les groupes de travail constitués sont :

1. **Patrimoine, Urbanisme et Aménagements – Permis de Construire** et dossiers S.P.R. (Site Patrimonial Remarquable, ex A.V.A.P.)
2. **Coteau et Château de La Madeleine** : Glissements de terrains, risques de rupture globale de la pente. Solutions pour préserver ce patrimoine remarquable.
3. **Dossiers Urbanisme récents / en cours** :
 - a) Suivi du Programme Immobilier **Atland**
 - b) Bilan environnemental et patrimonial du **projet de crèche** ayant entraîné la **destruction de la Maison Claveau** place de l'Eglise. Enseignements pour le futur.
4. **Patrimoine Naturel, Faune & Biodiversité** de la Vallée de Chevreuse.
5. **Nuisances : Sonores, Visuelles, Lumineuses. Pollutions** (Chimiques, Cours d'eau, Déchets, et aussi **Circulation** : (Autos, Motos, Camions, Aviation... Antennes Telecom, Réseaux...etc.).
6. **Changement climatique, Catastrophes naturelles, Energies** renouvelables ou fossiles...pouvant concerner notre Vallée de Chevreuse.

V. Communication. Mises à jour du site Internet

<https://www.apesc-chevreuse.org/>

Le Président souhaite voir notre site Apesc évoluer par touches successives. Jacques Empinet est responsable du site.

Doit y figurer tout ce qui relève

. De la gouvernance, CR des CA et des AG ... préalablement mis au format PDF.

Les PV des anciennes AG et les archives seront transmis sous format électronique à Jacques Empinet par Patrick Zimmermann

. De l'actualité, lettres du bureau, nouveaux dossiers ... (Atland par exemple)

. Le nouveau bulletin d'adhésion

Jacques Empinet informe que la photo du bandeau du site est « libre de tout droit »

VI. Réflexion sur les missions de l'APESC, ses engagements, ses valeurs. Référentiel pour objectiver adhésions ou signature d'une charte d'adhésion.

Définir ses valeurs, les inscrire ou non dans une charte, est un outil de cohésion interne qui permet de se mettre d'accord sur les objectifs, les droits et les devoirs de chacun au sein de l'association.

Par ailleurs, la qualité d'adhérent étant ouverte à tous sans aucune discrimination, il pourrait être demandé au nouveau candidat de signer la charte d'adhésion et de s'engager à la respecter.

Le Président propose un certain nombre de thèmes qui pourraient y être retenues (liste non exhaustive à compléter par tous) :

- 1) **INDEPENDANCE et AUTONOMIE** (vis-à-vis des groupes de pression, des partis, ...)
- 2) **APOLITISME** (chacun laisse ses opinions strictement politiques au vestiaire et vote dans l'isoloir, dans les réunions, groupes de travail...etc. Nos dossiers dépassent les partis, même s'il nous faut travailler dans le respect des institutions et sans braquer inutilement les élus qui tournent par nature. Ni complaisance, ni angélisme, ni recherche de conflits systématique par principe ou dogmatisme mais une ouverture critique basée sur du travail de fond et des analyses rigoureuses et factuelles.
- 3) **OUVERTURE A TOUTES LES SENSIBILITES** (facteur d'enrichissement et créativité. Inclut aussi d'avoir des équilibres Hommes/Femmes et des adhérents ayant des **compétences utiles** à l'APESC et venant de différents horizons, dans toute la mesure du possible)
- 4) « **THINK OUT OF THE BOX** » (sortir des sentiers battus, capacité disruptive, poil à gratter, éviter de travailler en vase clos, consanguinité)
- 5) **SENS DE L'INTERET GENERAL** de l'Environnement, du Patrimoine, des Citoyens de la Vallée de Chevreuse par opposition à des intérêts de tel ou tel parti, clan, lobby, promoteur.... Ce qui n'interdit pas de défendre des particuliers s'ils sont victimes de dommages, d'atteinte à la loi...et non à la recherche d'un profit personnel, etc.)
- 6) **PRAGMATISME NON DOGMATIQUE** (et être factuel plutôt qu'émotionnel. Recherche d'utilité et d'efficacité plutôt que de se perdre en débats idéologiques, vérités révélées, positions de principe non supportées par des faits scientifiques ou authentifiés, ...etc.)
- 7) **TRANSPARENCE** (pour ne pas dire Honnêteté, pas d'agenda caché, ou personnel)
- 8) **ECOUTE, TOLERANCE, RESPECT DES AUTRES, Sens de l'équipe** (certains appellent ceci aujourd'hui Bienveillance)

VII. Questions diverses. Tout autre sujet à votre convenance

Un courrier va être fait par le président et Patrick Zimmermann pour les AVAP ou Site Privilégiés Remarquables



Le Président de l'APESC
Gilles DERVAUX



Le Secrétaire de l'APESC
Daniel SCHLIM